

Le Trait d'Union Mensois

**JOURNAL D'INFORMATION DE
LA COMMUNE DE MENS**



BONNES FÊTES ET BONNE ANNEE 2019



N° 212 JANVIER 2019

Je ne suis pas un maire abandonné !

Cette année, les vœux traditionnels de Janvier auront un ton particulier. Les derniers mois de 2018 ont été animés par un mouvement social comme nous n'en avons pas connu depuis 1995. L'ampleur sur le terrain a été plus réduite, mais la violence plus forte, la diversité des sujets beaucoup plus grande, tellement d'ailleurs qu'on a eu du mal quelques fois à bien les comprendre et même à bien les identifier. Mais surtout la "mécanique médiatique", et j'y inclus évidemment les réseaux sociaux, a été fondamentalement différente au point même qu'elle en est devenue le moteur nourri par un mélange de faits et de mensonges particulièrement détonnant. D'une certaine manière nous avons vécu un épisode social, puis politique, complètement dépendant de la technologie de la communication. Cet univers à une puissance d'invention prodigieuse, où l'accélération des images et la simplification calculée des commentaires sont la loi. C'est bien sûr un fait qu'il faut méditer car il se reproduira.

Dans cet esprit, dès le début de l'Automne la révélation des états d'âme des maires, avec un "M" majuscule, a amorcé la séquence: "*révolte des maires*" ou le "*ras le Bol*" ou "*abdication des derniers hommes auxquels la population accordait encore une part d'estime et de confiance*", etc... En oubliant de rappeler que 20 000 communes ont moins de 500 habitants, que les 8000 grandes rassemblent 85% de la population, on pouvait dans un amalgame abusif faire comme si tous les maires étaient les mêmes et implicitement ignorer que la taille des communes détermine à la fois les problèmes et les moyens d'y répondre. Ainsi pouvait apparaître le spectre inquiétant d'une France perdant "ses" maires. Et on sait que l'inquiétude est une bonne source d'audience! Toutes les raisons, techniques, financières, personnelles, politiques morales...ont été présentées illustrées par des portraits types dont la générosité et la raison émanaient de personnages sympathiques et certainement dévoués, placés généralement dans un décor adapté aux propos choisis. On l'affirmait, c'était clair, les maires étaient abandonnés, perdus !

Eh bien je ne suis pas un maire abandonné et je ne suis pas un maire perdu, même si les labyrinthes réglementaires ne facilitent pas les choses. Mais en cherchant, y compris au sein des services de l'Etat, on trouve des boussoles.

Pas abandonné par les contributions financières de l'Etat qui apporte, comme c'est la loi, environ 30% des crédits de fonctionnement de la commune et qui lui a accordé près de 400 000 euros d'aide à l'investissement en deux ans.

Pas abandonné par le Conseil Départemental, partenaire essentiel et coopératif, qui nous a apporté plus de 500 000 € pendant une période similaire pour des investissements qui touchent tous les secteurs de notre vie quotidienne et que nous n'aurions pas pu réaliser seuls. Non compris la très prochaine fibre optique essentielle pour le développement de la commune.

Pas abandonné par la Région; par le Syndicat d'électricité de l'Isère qui permet de moderniser nos réseaux, par l'Agence de l'eau qui ont également apporté des fonds.

Pas perdu parce qu'avec une équipe municipale soudée nous avons donné un sens à notre action, parce que les Mensoises et les Mensois et spécialement, dans leur rôle, nos collègues de "Mens Ensemble", savent nous dire ce qui ne va pas.

Il faut regarder la réalité en face, et ne pas se satisfaire de formules à l'emporte pièces trop souvent modelées avec les outils de la publicité ni se noyer dans les vagues d'émotions médiatiques. La réalité est que nous sommes, qu'on le veuille ou non, dans un monde de l'interdépendance, que la période des trente glorieuses où la croissance permettait de dépenser beaucoup sans compter vraiment, est terminée et depuis un moment! Et qu'il faut en tirer lucidement les conséquences, accepter de s'unir quand les réponses aux questions posées par nos concitoyens l'exigent. Il existe pour cela bien des formules. C'est la voie pour ne pas se laisser pousser dans les trente grincheuses.

Bernard COQUET

DANS CE NUMERO :

L'éditorial	P 2
Informations municipales	P 3 à 8
La vie du village	P 9 à 11
La vie des associations	P 12 à 14
Mens Ensemble communiqué	P 15
Les brèves et l'état civil	P 16

LES ARTICLES POUR LE TUM DE FEVRIER DOIVENT NOUS PARVENIR AVANT LE MERCREDI 23 JANVIER 2019

Photo de couverture :

Photo : bonnes fêtes de fin d'année au pied de la cheminée

Directeur de la publication :

Bernard Coquet

Responsable de la rédaction :

Bernard Chevalier

Comité de rédaction : Bernard

Coquet, Bernard Chevalier

Marcel Calvat, Anne Marie Barbe,

Gérard Dangles,

Véronique Menvielle.

Mairie de Mens

Téléphone : 04 76 34 61 21

Télécopie : 04 76 34 65 64

Email : com@mairie-de-mens.fr

Site internet de la mairie :

<http://www.mairie-de-mens.fr>



***LA MUNICIPALITE DE MENS VOUS
PRESENTE SES
MEILLEURS VOEUX DE BONHEUR ET
UNE BONNE ANNEE***

2019



**Le maire et le conseil municipal
vous convient à la traditionnelle
cérémonie des vœux de la nouvelle année
le vendredi 11 janvier 2019 à partir de 17 h
à l'espace culturel place de la mairie à Mens**

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2019

DEMANDE DE SUBVENTION 2019

J'invite les associations qui le souhaitent à faire leur demande de subventions AVANT LE 30 JANVIER 2019

Vous trouverez le formulaire de demande et les pièces à fournir sur le site internet de la mairie ou à l'accueil du secrétariat

Tout dossier incomplet annulera automatiquement la demande de subvention

Marcel CALVAT, 1^{er} adjoint en charge des associations

IMMATRICULATION DES COPROPRIÉTÉS



Depuis le Rapport sur les copropriétés du Sénateur Dominique Braye en 2012 et la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014, les copropriétés sont devenues un réel sujet de préoccupation pour les pouvoirs publics et les collectivités locales.

L'actualité dramatique récente, de Marseille, met une fois

de plus en lumière un double problème qui touche régulièrement le parc privé collectif et qui concerne la méconnaissance de son état, la fragilité de ses habitants et de son bâti !

C'est l'une des raisons pour lesquelles, le législateur a rendu obligatoire l'immatriculation de toutes les copropriétés, au plus tard **le 31 décembre 2018**, dans un registre national tenu par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). L'objectif de ce registre est de mieux connaître les copropriétés privées et leurs éventuelles difficultés financières, afin de permettre aux pouvoirs publics d'intervenir au plus tôt si nécessaire. Au 30 septembre 2018 seulement 6145 copropriétés étaient immatriculées en Isère.

De nombreuses copropriétés risquent donc de se retrouver dans l'illégalité pour non-respect de l'obligation d'immatriculation, ce qui est loin d'être sans conséquences

En effet, **les copropriétés concernées ne pourront plus bénéficier d'aides et de subventions de l'État**, de collectivités et d'établissements publics (article L711-6 du CCH). Elles s'exposeront également à une amende de 20 € par lot et par semaine de retard, ce qui peut finir par représenter des sommes considérables (article L711-6 du CCH).

Les copropriétés les plus exposées à ces risques sont celles qui sont gérées par des **syndics bénévoles**, qui ne sont pas suffisamment informés de cette obligation.

L'ADIL de l'Isère et l'ANAH vous propose donc de renforcer la communication envers vos concitoyens afin de faciliter leurs démarches d'immatriculation.

A cet effet, une plaquette d'information sur l'immatriculation des copropriétés est disponible en mairie.

Pour plus d'informations, consultez : www.adil38.org



OFFRES D'EMPLOI

Adecco
recrute !



Adecco

Vous souhaitez intégrer une entreprise dynamique et en pleine expansion ?

Nous recherchons (H/F) :

- **USINEUR**

Vos principales missions :

- Chargement des pièces sur les machines-outils
- Contrôler les pièces
- Gravure des pièces

Sur la commune de LA MURE

Pourquoi pas vous ?

Toutes nos offres sont ouvertes
aux personnes handicapées.



Adecco est présent sur :



adecco.fr



Contactez votre agence Adecco :

Adecco Solutions Grenoble

04 76 12 06 30

adecco.i22@adecco.fr

Adecco
recrute !



Adecco

Vous souhaitez intégrer une entreprise dynamique et en pleine expansion ?

Nous recherchons (H/F) :

- **CARISTE (CACES 1 - 3 - 5)**

Vos principales missions :

- Conduire un Charriot-élévateur
- Stockage et Déstockage des marchandises
- Contrôle des installations de sécurité et des équipements de production

Sur la commune de LA MURE

Pourquoi pas vous ?

Toutes nos offres sont ouvertes
aux personnes handicapées.



Adecco est présent sur :



adecco.fr



Contactez votre agence Adecco :

Adecco Solutions Grenoble

04 76 12 06 30

adecco.i22@adecco.fr

OFFRES D'EMPLOI : LA SOCIÉTÉ PERRAUD RECRUTE

Perraud

**Notre Groupe recrute : 1
Conducteur en période scolaire**

En contrat à durée indéterminée

H/F à temps partiel

Secteur Clelles

Permis D obligatoire + FIMO/FCO à jour

Expérience minimum 1 ans

Coefficient 140 V + Primes diverses

Mutuelle entreprise

Veillez adresser votre CV et lettre de motivation

Par courriel à recrutement@groupeperraud.com

Par voie postale : SAS JEAN PERRAUD
Service RH – Recrutement -
441 avenue du Peuras
38210 TULLINS

Ou nous contacter par téléphone au 04.76.35.80.80

SAS Jean PERRAUD et Fils - 441 Avenue du Peuras - CS 40060 - 38210 TULLINS
Tel: 04 76 35 80 80 - Fax: 04 76 35 80 70
www.groupeperraud.com - contact@groupeperraud.com



1832049PERRAUD et Fils au capital de 1 018 128 € - Siège social: rue Sandegre - 38000 Grenoble - 438891002 RCS Grenoble - 476 0018
SIREN 438891002 - 30019 - 759 Informations: 04 76 35 80 80



Perraud

**Notre Groupe recrute : 2 Conducteurs
d'autocars**

En contrat à durée indéterminée

H/F à temps plein - Secteur Clelles

Missions : Ligne TER Grenoble Gap

Dépôt de rattachement Pont de Claix

Permis D obligatoire + FIMO/FCO à jour

Expérience minimum 5 ans

Coefficient 145 V + Primes diverses

Mutuelle entreprise

Veillez adresser votre CV et lettre de motivation

Par courriel à recrutement@groupeperraud.com

Par voie postale : SAS JEAN PERRAUD
Service RH – Recrutement
441 avenue du Peuras
38210 TULLINS

Ou nous contacter par téléphone au 04.76.35.80.80

SAS Jean PERRAUD et Fils - 441 Avenue du Peuras - CS 40060 - 38210 TULLINS
Tel: 04 76 35 80 80 - Fax: 04 76 35 80 70
www.groupeperraud.com - contact@groupeperraud.com



1832049PERRAUD et Fils au capital de 1 018 128 € - Siège social: rue Sandegre - 38000 Grenoble - 438891002 RCS Grenoble - 476 0018
SIREN 438891002 - 30019 - 759 Informations: 04 76 35 80 80



LE LOUP EN TRIÈVES

Tableau du haut : statistiques établies sur tout le département de l'Isère.

Tableau du bas : statistiques en détail sur le Trièves

Direction départementale des territoires de l'Isère
Service environnement - Unité patrimoine naturel



DOMMAGES		CONSTATÉS		INDEMNISÉS		EN COURS D'INSTRUCTION		ÉCARTÉS	
Situation en date du	Nb attaques déclarées	Nb victimes constatées	Nb attaques indemnisées	Nb victimes indemnisées	Nb constats en cours d'instruction	Nb bêtes en cours d'instruction	Nb constats écartés	Nb de bêtes écartées	
14/12/18	277	754	245	700	0	0	32	54	
Trièves Centre Nord	3	5	2	4	0	0	1	1	
Trièves Ouest	5	21	4	20	0	0	1	1	
Trièves Sud	4	6	2	3	0	0	2	3	
Trièves Sud-ouest	13	66	12	65	0	0	1	1	

L'APICULTURE EN TRIÈVES

Nos activités

Des bénévoles passionnés à votre service

L'Abeille Dauphinoise participe activement au développement de l'apiculture en Isère par :

- la formation des apiculteurs et futurs apiculteurs organisée en sessions théoriques et pratiques dans les ruchers-écoles du syndicat,
- les conseils techniques, juridiques et sanitaires prodigués à ses adhérents,
- la vente de matériels apicoles à des prix abordables grâce à sa coopérative d'achats,
- la participation aux fêtes du miel, portes-ouvertes ou concours,
- le prêt de nombreux documents sur l'apiculture,
- l'adhésion au Groupement de Défense Sanitaire Apicole (GDSA) vous permettant d'acquérir les médicaments de lutte contre le varroa,
- l'organisation de conférences, d'expositions et d'animations dans les écoles.

L'Abeille Dauphinoise est composée de 5 sections (Nord-Isère, Saint Marcellin, Vienne, Voiron et Haut Dauphiné) chacune déclinant ses activités à sa façon et ayant ses propres ruchers-écoles. La présentation des sections, les coordonnées de leurs représentants et leurs activités sont disponibles sur notre site internet.



Horaires d'ouverture du syndicat
Toute l'année (sauf jours fériés):
Mercredi de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h

En plus, d'avril à septembre :
Lundi de 17h à 19h

Horaires d'ouverture de la coopérative
Idem syndicat plus
le vendredi de 14h à 16h d'avril à septembre

Adresse et contact
22 place Bernard Palissy
38320 POISAT

abeille.dauphinoise@gmail.fr
04.76.25.07.09

Site internet
www.abeille-dauphinoise.fr



Imprimé par nos soins 12/2017 Ne pas jeter sur la voie publique

L'Abeille Dauphinoise

Syndicat d'apiculture de l'Isère



Entrez dans le monde fascinant des abeilles



Depuis 1910

Nos valeurs

Vous encourager à devenir des fous d'abeilles confiants dans l'avenir

Notre association a pour but :

- de sauvegarder les abeilles et leur environnement,
- de rendre l'apiculture accessible à tous, que ce soit pour implanter des ruches de biodiversité dans son jardin ou devenir apiculteur professionnel,
- de créer un lien entre les apiculteurs et futurs apiculteurs de l'Isère.

L'Abeille Dauphinoise compte plus de 1600 adhérents et fonctionne seulement avec des bénévoles.

Elle s'adresse aux familles, particuliers et professionnels. Elle encourage ses adhérents à pratiquer une apiculture respectueuse des abeilles, de leur environnement, des produits de la ruche et des hommes tout en permettant à chacun de produire des miels de qualité et de dégager des revenus si tel est son souhait.



Nos formations

Les abeilles : piquez-vous de passion pour elles

L'Abeille Dauphinoise propose des formations et des ateliers pour les apiculteurs débutants ou initiés :

- Pour découvrir la vie passionnante des abeilles et de la ruche, pour apprendre comment s'en occuper tout au long de l'année, inscrivez-vous au cours d'initiation constitué de cours théoriques et de travaux pratiques dans nos ruchers-écoles. Cette formation longue (8 samedis) s'étale chaque année de mars à septembre et couvre tous les travaux apicoles mois par mois.

- Pour les apiculteurs initiés, nous proposons des stages de perfectionnement sur des sujets spécifiques : élevage de reines, qualité des miels, contrôle des varroas ...

- Des ateliers pratiques accessibles à tous sont aussi organisés : fabrication de petit matériel, de cosmétiques à base de produits de la ruche, et autres sujets à venir ...



Notre coopérative

Tout le matériel pour l'apiculture

L'Abeille Dauphinoise vend au meilleur prix grâce aux achats en gros tout le nécessaire pour les apiculteurs :

- des ruches complètes ou par éléments,
- des vêtements de protection,
- du matériel pour la récolte,
- des consommables (sirop, candi, cire gaufrée, etc),
- du petit matériel pour tout faire au rucher.

Vous trouverez votre bonheur :

- soit dans les produits en stock avec plus de 500 références,
- soit sur commande.

Bien sûr, vous bénéficierez aussi des conseils avisés de nos bénévoles-vendeurs.



REPAS DE NOËL DES AÎNÉS À MENS



Salle comble pour le repas de Noël des aînés

RETROUVAILLES DES AÎNÉS MENSIS AUTOUR DU REPAS DE NOËL

Ce samedi 1^{er} décembre les tables de la salle à manger du collège s'étaient parées de rouge et de blanc pour accueillir les convives invités par la municipalité pour le traditionnel repas de Noël.

Cette année le nombre d'inscrits était moins élevé que l'année dernière : certains ont dû annuler le

rendez-vous, et d'autres avaient différentes obligations à cette même date, mais tout de même cent personnes exactement ont répondu à l'invitation.

Monsieur Dappel et son équipe, du restaurant l'Alezan, avaient préparé un bon repas élaboré avec des produits frais cuisinés sur place. Après un apéritif accompagné de mignardises salées, un médaillon de saumon et sa macédoine étaient servis en entrée. Une cuisse de canette au poivre vert, gratin dauphinois et tomate à la provençale composaient le plat principal. Puis s'en est suivi du fromage du Trièves ou du fromage blanc à la crème du Mont Aiguille. Le dessert est souvent le moment le plus attendu pour les gourmands : une mousse au poire sauce chocolat, suivi du café ou d'une infusion servi avec des mignardises sucrées : mini rocher coco, meringue et truffes, ainsi que de la clairette.

L'animation tout en musique et en chansons, a été assurée par Duo Evasion, un couple fort sympathique qui a su créer une bonne ambiance et faire danser les plus agiles.

Chaque année la municipalité se réjouit de l'organisation de ce repas, il permet de se rencontrer et donne la possibilité aux plus isolés d'avoir un moment de divertissement hors de chez soi.

Les membres du CCAS mettent tout en œuvre pour donner satisfaction, tant au niveau de la décoration

des tables et du «petit plus» à l'attention de chaque convive que nous devons à Rosemary, que du service que nous voulons toutes le mieux possible Danièle, Rosemary et moi-même.

JOYEUX NOËL 2018 A TOUS !
BONNE ANNEE 2019 ! ET RENDEZ-VOUS L'ANNEE PROCHAINE !

Anne Marie BARBE



Plus de cent personnes autour de la table du repas de Noël

LE MARCHÉ DE NOËL DE MENS

Le désormais traditionnel marché de Noël de Mens s'est tenu à Mens les samedi 15 et dimanche 16 décembre.

Le samedi, durant la distribution des lampions effectuées par Anne-Marie Barbe et Evelyne Garnier, les musiciens recrutés par Marcel Calvat ont entonné divers chants de Noël sur le parvis de la mairie. Ils ont ensuite accompagnés la déambulation emmenée par Noël Descombes et François Girardet qui ont emmené les enfants et parents dans les rues de Mens en partant de la place de la mairie pour remonter par la rue Louis Rippert, puis la rue du Bourg, la rue de l'église, la place Richard Béranger, la rue sous la tour, la place Paul Brachet et retour par la rue du Breuil. Au retour Rosemary Giovenetti, Evelyne Garnier et Valérie Ressegaire ont distribué des friandises aux enfants qui ont pu se faire photographier avec le Père Noël (Pierre C.) grâce à Méline Josserand.

Le dimanche, ce sont 30 exposants qui ont été accueillis par Valérie Ressegaire, Jean-Louis Goutel et Gérard Dangles. Les nombreux visiteurs ont pu trouver un grand choix de produits, dont beaucoup d'origine locale :



Après l'effort le réconfort Merci à Marcel Calvat pour son animation musicale

Alimentaire	2
Apiculture	2
Bijoux	2
Biscuiterie	1
Brasseur	1
Chocolaterie	1
Confiserie	1
Cosmétiques	1
Coutellerie	2
Association	2
Infographie	1
Jeux et jouets	0
Maroquinerie	3
Parfumerie	1
Photographe	2
Plantes aromatiques	4
Textiles	2
Torréfaction	1
Vigneron	2
Volaille	1

Les petites douceurs de Flo ;
AD Concept ;
GAEC Les ruches du Mont Aiguille ;
Domaine les P'tits ballons ;
Domaine de l'Obiou ;
Lou Mestiers ;
Couleur et cuir ;
Café Yeah ;
GAEC de la Garcinière ;
Bouchée de vie ;
Huayna bijoux ;
Planète photo ;
JCP Photos ;
La ferme du haut Trièves ;
Sou des écoles de Mens ;
L'abeille et la bête ;
La main dans le sac ;
Savons Loco ;
Coutellerie Denok ;

Marcel Calvat a joyeusement animé le marché avec son orgue de Barbarie, suivi ensuite par les danseurs de Rigodon qui ont assuré le spectacle jusqu'au milieu de l'après-midi.

Malgré un temps très défavorable, la plupart des exposants étaient satisfaits de leur journée et prêts à revenir l'année prochaine.

Merci à eux, à tous les visiteurs et aux nombreux bénévoles (je n'ai pas pu les citer tous) qui ont participé à la réussite de ce marché de Noël.

Gérard DANGLES



Noël à Mens



Samedi soir 15 décembre le Père Noël s'est arrêté à Mens ! il a été accueilli en musique ! Et par une joyeuse bande d'enfants qu'il a gâté de friandises. Il était accompagné pour son tour de village par le chaleureux accordéon de Willy; vin chaud, châtaignes, papillotes, et mandarines étaient de la fête !

Le lendemain le traditionnel Marché de Noël s'est tenu sous la Halle où le groupe « Dansons en Trièves » a su réchauffer corps et cœurs !

Merci à tous les bénévoles, ainsi qu'aux commerçants pour leur générosité !



Le Marché De Noël



TÉLÉTHON 2018

Téléthon



MENS EN TRIEVES

2018

Le Téléthon 2018 s'est tenu samedi 8 décembre 2018 place de la mairie et à l'espace culturel de Mens. Le coup d'envoi a été donné par le club Bel Age grâce avec son loto organisé le jeudi précédent qui a réuni soixante treize joueurs et permis de récolter la somme de 650 euros. Un grand merci à sa présidente Andrée Charles et à tous les bénévoles du club.

Le samedi matin place de la mairie l'association Rochassac servait un excellent vin chaud et vendait le sublime boudin cuit à la chaudière dans une ambiance conviviale et festive.

Juste à côté, dans la salle châtel de l'espace culturel les bénévoles de l'ADMR étalaient sur les tables pour la vente : pains, brioches et autres produits locaux toujours au profil du téléthon.

A 14h30 dix personnes s'installaient autour des

tables pour défier les règles grammaticales et d'orthographe de la dictée qu'avait rédigé la lauréate de l'année dernière Geneviève Brachet. Les lauréates 2018 sont Bernardette Darrier et Alexia Guillet avec deux fautes chacune. Le tout jeune

lauréat est Imanol Tatin. Félicitations et bravo à tous !

Cette belle journée de soutien à l'AMF Téléthon s'est terminée par la boum des enfants à l'espace culturel, organisée par l'association Trièves Danses avec des démonstrations de danses. De petites collations et boissons sont venues agrémenter le tout.



Boudin cuit à la chaudière et vente de vin chaud par l'association Rochassac au profil du téléthon



Vente de pain, brioches, et autres viennoiseries par l'ADMR au profil du téléthon

Bernard CHEVALIER

Les rendez-vous du mois **MIXAGES**
JANVIER 2018

LES PERMANENCES GRATUITES

Centre de Planification et d'éducation familiale

Judi 10 et 24 de 16h à 18h
avec ou sans RV 04.76.34.27.02

Architecte Conseil

Vendredi 11
sur RV 04.76.34.49.13

Avocat Conseil

Vendredi 18 janvier
Sur RV 04.76.34.27.02

Les initiatives des habitants

café bricole & compagnie

Tous les lundis entre 8h45 et 15h

Atelier de Français (FLE)

Tous les lundis de 9h30 à 11h30

Déjeuner partagé

Tous les lundis entre 12h et 14h

Le Repas d'Isabelle

venez cuisiner le matin ou juste manger à midi
Mardi 8

Rens : 04.76.34.27.02

GRATUIT - Ouvert à tous et toutes !

Éloge de la nature

Exposition photographique par Isabelle Guérin

Du 04 décembre au 31 janvier
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

Pour petits et grands

Temps d'Parents

Atelier cirque avec Bruno de Cirque en
Trièves

Mercredi 16 et 30 de 9h30 à 11h30

La Ludothèque

Prêt de jeux en tous genres

Mardi 8 et 22 de 16h45 à 19h

Temps fort

**Les ateliers de Mixages :
Et si on faisait de la musique ensemble ?**

Un temps ouvert à tous pour créer des
instruments, jouer et chanter ensemble !

Samedi 26 janvier à 13h30

Sur inscription



Groupe de connaissance de soi

Pour une présence plus sereine...

Six ateliers, un vendredi sur deux, 19h-23h à Mixages

Libre parole, exposés, exercices pratiques.

La confidentialité, la fidélité au groupe
et la bienveillance créent un climat favorable...

Renseignements et inscriptions

(jusqu'au 15 janvier)

04 76 34 47 55 ou contact@latraversine.fr

Conférences-causeries

Six soirées, un vendredi sur deux, 19h-22h à Mixages

Ouvertes à tous (libre contribution)

Le 11 janvier: Quand les parents se séparent...

Le 25 janvier: Former un couple durable...

Le 8 février: Vivre nos peurs, nos colères, nos tristesses...

Après les vacances de printemps :

Santé mentale et maladies, Action et méditation...



Association LA TRAVERSINE
Tél. 04 76 34 47 55 • contact@latraversine.fr

LIBRAIRIE ASSOCIATIVE À MENS



La Palpitante

Librairie associative à Mens



vous invite

Dimanche 27 Janvier
à 14h30

pour un petit moment
avec

Chloé Dellavalle / Lynhood

(Basse électrique - Grenoble)

& des lectures surprises

(textes choisis dans la librairie)

Entrée Libre et Gratuite

Suivi d'un petit chocolat et vin chauds...

Chaque mois, la librairie propose des petits temps,
musicaux, poétiques, bricolage papier, rencontres, spectacles,
projections, goûter, ou même à rien faire, ensemble.

En Février : Atelier Masques de Carnaval en Papier Mâché !

Ouvert les :

Merc. Vend. Sam.
de 10h à 18h
& Dim. de 11h à 15h



Place de la Halle
38710
Mens

www.lapalpitante.fr
librairie@lapalpitante.fr
04 56 55 23 08

...& dès qu'il y a de la lumière !

CINÉMA À MENS AU COLLÈGE À 18H30

Dimanche 6 janvier : «Astérix et le secret de la potion magique » » 1h25

film d'animation de Louis Clichy et
Alexandre Astier



Dimanche 20 janvier : « Sauver ou périr » 1h56

drame de Frédéric Tellier
avec Pierre Niney et Anaïs Demoustier

Lors de notre dernière séance le 9 décembre, nous avons dépassé les 1000 spectateurs pour l'année 2018. Une année exceptionnelle pour nous en ce qui concerne la fréquentation grâce notamment à des films porteurs et nous tenons à remercier notre public d'être venu les voir à Mens.

Bonnes Fêtes de fin d'année à tous et au plaisir de vous revoir en 2019.

Plein tarif : 4,50€ Tarif réduit (enfant et abonnement) :
3,50€

Abonnement : 7€

Organisé par l'Ecran Vagabond du Trièves et Prochaine

[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

LE CLUB BEL AGE TOUJOURS AUSSI DYNAMIQUE !



Le loto du club au profit du téléthon

Le jeudi 29 novembre plus de soixante dix personnes ont participé au loto au profit du Téléthon.

Comme toujours il y a des gagnants et beaucoup plus de perdants, mais tous ont contribué à la réussite de cette action avec application et bonne humeur.

L'année dernière le Club Bel Age avait remis un chèque de 650 €. Cette année encore le club remettait la même **somme de 650 €** au profit de l'**AFMTéléthon**.

Un grand MERCI à tous pour votre participation !

Mercredi 28 novembre dans l'après-midi la chorale du Club Bel Age a chanté à l'EHPAD de Mens.

C'était émouvant de voir les visages radieux et les sourires des résidents. Ils étaient transportés par leurs souvenirs et ne voulaient pas que le concert s'arrête.

Un vrai moment de bonheur et de partage entre les choristes et les résidents.

Le Club toujours plein d'idées, vous informe qu'il organise un voyage "**Culture et Patrimoine dans le Bordelais**" du 31 août au 05 septembre 2019.

Pour tous renseignements et inscriptions avant le 20 janvier 2019 au Club ou auprès d'Andrée CHARLES - Tél 04 76 34 64 74.



La chorale du club à l'EHPAD de Mens

BOMBYX : APPEL À TÉMOINAGES



Photo : Prêtée par le fond documentaire Trièvois

Mens. Construction de l'usine de soieries de M. André Petrequin. Avril 1897.

L'association Bombyx lance un travail de collectage sur l'histoire de l'usine de Mens, où elle est établie aujourd'hui.

Vous avez des souvenirs de l'ancienne activité de soierie ?

Vous étiez ouvrières là-bas ?

Vous possédez des photos de l'intérieur du bâtiment ou des personnes qui ont travaillé là-bas ?

Vous avez des objets qui rappellent cette histoire ?

Ce collectage sera mis en avant à travers une exposition à l'usine et enrichira un livret retraçant l'histoire de ce bâtiment.

Contactez Polo au 07 83 16 81 45. Nous conviendrons d'un RDV ensemble pour en parler !

PLUS D'ÉCOLOGIE, pour lutter contre le réchauffement et les irrégularités climatiques, pour la biodiversité en se passant des pesticides, y compris dans nos actes quotidiens, publics et privés,

PLUS DE SOLIDARITÉ, pour accompagner les mesures écologiques par des mesures sociales, pour ne pas laisser seuls les plus démunis, pour accueillir avec dignité les réfugiés,

pour développer l'offre de logements à Mens afin de mieux répondre aux besoins,

PLUS DE CONFIANCE ET DE CONVIVIALITÉ, pour dépasser les clivages stériles, en accueillant les projets économiques et associatifs, en mélangeant les publics,

PLUS DE DÉMOCRATIE, en s'appuyant sur l'expression et sur l'expertise des habitants en amont des décisions publiques...

Tels sont nos

MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2019,

Nous y contribuerons avec modestie (nous ne sommes pas seuls à décider) mais avec détermination dans nos engagements et dans nos propositions.

EAU, ASSAINISSEMENT

ET TRANSFERTS DE COMPÉTENCE...

Nous avons soutenu au conseil municipal du 22 novembre le maire dans sa volonté de ne pas dissocier l'eau et l'assainissement. Puisque la loi nous oblige à transférer la compétence eau en 2020 nous souhaitons, par souci de cohérence, de facilité de gestion et de clarté, qu'il en soit de même pour l'assainissement. Ce ne sera pas le cas.

Nous avons appris au conseil communautaire du 10 décembre que le seuil d'une minorité de blocage était déjà atteint pour empêcher le transfert à la communauté de communes de la compétence assainissement en 2020. Ainsi, comme nous le craignons, en 2020 l'eau sera intercommunale mais pas l'assainissement, qui deviendra au plus tard intercommunal en 2026 mais peut-être avant... Espérons que les futurs travaux et la réalisation des factures des usagers se feront malgré tout pour le mieux, avec une entente nécessaire entre les deux collectivités. Espérons également que nos employés communaux s'y retrouveront...

Au même conseil communautaire du 10 décembre, Claude Didier a été désigné suppléant pour représenter la communauté de communes au SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) suite à la fusion SYMBHI-SIGREDA (Syndicat Intercommunal de la Gresse et du Drac Aval). Mens sera donc indirectement représentée pour suivre la GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et le Contrat de rivières (actions environnementales portant sur les cours d'eaux et leurs rives) au SYMBHI.

<http://mensensemble.unblog.fr>

UN DÉPÔT MASSIF ET COMPOSITE CONSIDÉRABLE !

Par un article dans le TUM de décembre, par mails à l'attention du maire - 25 octobre et 9 décembre - par notre intervention lors des questions diverses au conseil municipal du 22 novembre, nous avons exprimé notre souci du respect des règles environnementales et paysagères concernant un dépôt de matériaux de construction dans la commune. **Nous ne doutons pas que le maire saura faire respecter ces règles.**

TEPOS (TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE)

DEVENU TEPCV (CROISSANCE VERTE EN PLUS)

Les aides pour la rénovation thermique au sein de la communauté de communes ont injecté près de deux millions d'euros dans les entreprises du Trièves pour des travaux publics et privés et ont permis à des collectivités locales et à des particuliers de réaliser d'importantes économies d'énergie. Malheureusement les aides nationales ont été remises en question par le gouvernement actuel, freinant voire stoppant le subventionnement de nouveaux travaux.

Nous aurions aimé qu'une partie des aides soit consacrée à l'évaluation sous forme de bilan thermique post travaux. A noter que l'ancienne association Pour Bâtir Autrement proposait cette expertise. Non soutenue par les collectivités, cette association n'existe plus.

À noter également que notre députée Marie-Noëlle Battistel propose au niveau national, dans les conclusions d'un rapport qu'elle a rédigé, de relancer l'appel à projet TEPCV.

[LES BREVES ET L'ETAT CIVIL]

LE TRADITIONNEL GOÛTER DE NOËL DU CLUB « BEL ÂGE »



Le maire Bernard Coquet et la présidente Andrée Charles lors de son allocution de bienvenue

Le jeudi 20 novembre le club organisait son traditionnel goûter de Noël en présence du maire Bernard Coquet et d'Anne-Marie Barbe 2^{ème} adjointe à la salle des Sagnes de Mens. Dans son allocution le maire soulignait le dynamisme du club et remerciait très vivement la présidente Andrée Charles et tous les bénévoles pour que ce club reste encore longtemps un lieu de rendez vous chaleureux et d'ambiance festive.



Au son de l'accordéon, les couples dansent sur la piste

Quatre vingt sept convives réunies autour de la table se délectaient des friandises de Noël, coupe de vin pétillant ou autre boisson rafraichissante, chocolats et bûches, cafés gourmands. Au son de l'accordéon, les couples se laissaient aller aux pas de danse des pasos, tangos ou valse. Les six nonagénaires du club se sont vus offrir un ballotin de chocolats chacun. Tout était réuni pour passer une excellente après-midi.

Encore bravo au club Bel Age à sa présidente et à toute son équipe pour leur implication et leur sens

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

**Collecte
des sapins
de Noël**



FAITES-NOUS CADEAU DE VOTRE SAPIN USAGE !

sans décoration, sans neige artificielle, sans sac dans l'espace prévu à Pré Colombon et à La Poste
Il sera recyclé au compost collectif!

Séance de broyage des sapins le lundi 21 janvier (ouverte à tous)

Info: Trièves Compostage et Environnement 04 76 34 74 85

ÉTAT CIVIL

DECES :
M. Philippe CHABERT le 27 novembre
M. Raymond KREB le 7 décembre
M. Gilles ALLARD le 5 décembre
M. Gilbert PERRIER le 19 décembre

MARIAGE :
Jessica ESSEX et Camille PEREZ le 19 novembre